



Procès-verbal du conseil d'établissement Polyvalente des Monts Séance tenue le mercredi 24 septembre 2025 - 18 h 30 Bibliothèque

1. Mot de bienvenue, ouverture, présences et quorum

Présences :

Benoît Langlois, directeur
Nathalie Nadeau, gestionnaire administrative
Margarita Solis – parent, Présidente, mandat 2 ans
Marie-Claude Paquette – parent, vice-présidente, mandat 2 ans
Mélanie Vaillancourt – parent
Nathalie Cauwet – parent
Marylise Goyette – parent
Mélanie Vaillancourt – parent
Élodie Poivet – parent (substitut)
Mathis Daoust - élève
Frédéric Prud'Homme – élève
Réjean Bondu – personnel professionnel
Gabrielle Gélinas - personnel enseignant
Vincent Cusson, personnel enseignant
Nathalie Diotte - personnel enseignant
Karine Gauvin – personnel de soutien

Absences :

Victor Guay-Fortier – personnel enseignant
Audrey Lafrenière - parent

Margarita Solis souhaite la bienvenue. Un tour de table est fait afin que chaque membre se présente. Puisque Mme Gosselin a donné sa démission un peu plus tôt dans la journée, elle est remplacée par Audrey Lafrenière selon les règles de régie interne. Ce soir, Mme Poivet agira en qualité de parent non-substitut.

2. Nomination de la secrétaire des rencontres

En l'absence de secrétaire de séance, c'est Nathalie Nadeau qui assure le secrétariat ce soir. Benoit Langlois essaiera de trouver une secrétaire pour faire le compte-rendu des prochaines rencontres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2025-0924-001

3. Adoption de l'ordre du jour

Les membres demandent l'ajout en varia des points suivants :

19.1. Communication avec les substituts

19.2. Cross-country et voyages

19.3. Levées de fonds

Il est proposé par Marylise Goyette d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts au varia.

ADOPTÉ

CE-2025-0924-002

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 juin 2025 et suivis

Margarita Solis fait un suivi quant au remboursement des frais. Comme elle n'a pas reçu le formulaire, le solde non dépensé de l'enveloppe budgétaire 2024-2025 dédiée au conseil d'établissement est retourné au centre administratif.

Benoit Langlois explique que le voyage de hockey ne pourra avoir lieu au vu du contexte actuel. Il a rencontré l'école de hockey Michel Vallières pour l'en informer ainsi que pour lui demander officiellement de ne pas en organiser un sans que la direction de l'école n'en soit avisée.

Marylise Goyette s'informe de la venue du nouveau PPP arts & médias. Il devrait voir le jour à la rentrée l'an prochain.

IL EST PROPOSÉ PAR Gabrielle Gélinas d'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉ

CE-2025-0924-003

5. Élections de la présidence et de la vice-présidence

Nathalie Cauwet propose que Margarita Solis continue son mandat de présidente et que Marie-Claude Paquette poursuive celui de vice-présidente, ce qu'elles acceptent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-2025-0924-004

6. Parole au public

S/o

7. Informations de la direction

7.1 Bilan rentrée scolaire

Benoit Langlois estime que la rentrée s'est faite dans le respect, malgré le contexte de changement en lien avec le cellulaire à l'école. L'équipe-école a ressenti que les jeunes adhéraient à la loi, et ils se sont mis à socialiser.

Benoit Langlois est fier du résultat des élèves mais il a des inquiétudes au niveau des retards. On sent en effet une sorte de désengagement des plus vieux par rapport à l'école. Un message aux parents a d'ailleurs été envoyé pour obtenir la mobilisation de tous face à ce constat.

7.2 Contexte budgétaire (ETC)

Benoit Langlois explique que le centre de services scolaire doit respecter une cible associée aux ETC (équivalent temps complet). Il n'y aura donc pas d'ajout d'heures ni de remplacement car lorsque la consigne est arrivée du ministère, nos bassins d'affectation avaient déjà eu lieu et nous avons recruté la quasi-totalité des postes non encore comblés. Seuls les enseignants en classe seront remplacés. L'équipe de gestion doit établir un plan de contingence pour déterminer quelles sont les priorités à l'interne. Il indique également que l'indice de défavorisation est passé de 8 à 7, occasionnant ainsi une perte de plus de 150 000 \$ à l'école. L'équipe de direction, sachant l'ampleur des coupures, a décidé de diminuer à 36 périodes le nombres de périodes de libération pour des enseignants-ressource.

La réalité des compressions amène la direction de l'école à encourager le personnel à se préserver à travers ce contexte. Il faut rester ancrer sur la réussite des élèves.

Le conseil d'établissement a l'obligation de respecter les réglementations mais l'équipe-école va essayer de maintenir le plus possible d'activités.

7.3 Organisation de voyage ou d'activité parascolaire

Marylise Goyette estime que les activités organisées à l'école aident à l'assiduité des élèves. Elle demande donc si des parents pourraient accompagner les jeunes dans leurs sorties. La réponse est oui, sauf si les activités ont lieu hors du pays. Une politique sera déposée au CA du CSSL pour baliser l'autorisation des voyages.

Benoit Langlois explique qu'il est en démarche auprès de la direction générale du CSSL afin que le voyage humanitaire et culturel au Mexique ait lieu car il constitue la finalité du programme. Le directeur réaffirme par ailleurs qu'il n'est pas possible d'aller aux États-Unis.

Nathalie Cauwet s'inquiète des sorties culturelles. Vincent Cusson lui répond qu'il va faire 4 sorties au théâtre Denise-Pelletier avec les élèves de secondaire 4, à l'extérieur des heures de classe. Benoit Langlois précise que le temps effectué est calculé dans les tâches.

8. Information du conseil d'élèves

8.1 Élections : Mathis Daoust explique Réjean Bondu a fait sa tournée de classe en vue des élections. Elles auront lieu le 1er octobre, après une formation en matinée par Vox-Populi. En attendant, les 5 membres restants du conseil 24-25 forment un comité transitoire. Margarita Solis s'enquiert de la représentation des élèves d'adaptation. Ils seront intégrés dans les niveaux où il manque du monde.

8.2 Salon carrières le 21 octobre prochain. Les universités viennent présenter leurs programmes. Les 3 écoles secondaires sont regroupées à la PDM.

8.3 Midi-festif : gros succès même si les 16 exposants n'ont pas eu le temps de rencontrer tous les jeunes. Ils estiment à 300 le nombre d'élèves qui sont passés par leurs kiosques.

8.4 Réouverture de la salle de billard : Frédéric Prud'homme se réjouit au nom de tous les élèves pour cette réouverture. Actuellement, le local est plein et les jeunes jouent jusqu'à 6 par table. Il faudrait des tables de plus.

8.5 Halloween : il y aura une semaine complète d'activités organisées conjointement par le conseil d'élèves et la technicienne en loisir. Le jour J, le conseil animera la fameuse maison hantée dans le local de Réjean.

8.6 11 novembre : sortie à Ottawa pour le jour du souvenir avec une visite organisée du musée canadien de l'histoire à Gatineau. Puisque ce musée participe au Répertoire Culture-Éducation, le coût sera nul pour les élèves.

9. Information du comité de parents

La rencontre a eu lieu le 8 septembre. Mélanie Vaillancourt relate la visite de la directrice générale adjointe, Julie Lamonde qui leur a parlé des ETC et du taux de comblement des postes (100%). Le comité a parlé des enjeux de transport sur tout le territoire.

Il y a eu une soirée d'information pour les parents des élèves HDAA le 18 septembre.

Un spectacle bénéfice avec Louis-Josée Houde aura lieu le 3 mai au Théâtre Le Patriote et les billets sont en vente dès maintenant.

10. Règles de régie interne

Aucune modification n'a été apportée au document depuis sa brève présentation en CE. Il est néanmoins possible de faire des modifications au fur et à mesure. Margarita Solis propose de créer un sous-comité pour ce faire. Il sera composé de Margarita Solis, de Marie-Claude Paquette et de Nathalie Cauwet.

IL EST PROPOSÉ PAR Gabrielle Gélinas d'ADOPTER la régie interne et sa révision par le sous-comité.

ADOPTÉ
CE-2025-0924-005

11. Dénonciation d'intérêts et divulgation

Nathalie Nadeau distribue les documents que les membres complètent séance tenante.

Margarita Solis souhaite obtenir les coordonnées de tous les membres afin d'être en mesure de les rejoindre au besoin.

Puisqu'avec la création du nouveau site internet de l'école, le CE a maintenant une adresse courriel générique, Benoit Langlois s'assurera que Margarita Solis et Marie-Claude Paquette aient accès pour répondre aux questions des parents, le cas échéant.

12. Calendrier des rencontres

La présidente propose 7 dates de rencontres, avec possibilité d'ajout en janvier notamment. Plusieurs contraintes émanent des membres. La présidente et le directeur verront le calendrier ensemble pour la prochaine rencontre qui aura lieu le 29 octobre.

13. Représentant de la communauté

Benoit Langlois et Réjean Bondu verront avec nos partenaires si l'un d'entre eux pourrait représenter la communauté au sein du conseil d'établissement.

14. Budget du conseil d'établissement

Pas de changement à ce niveau-là, le budget demeure à 500 \$. Il sert à nourrir les jeunes qui assistent aux rencontres du conseil, à payer des frais de gardiennage, aux frais de déplacement des membres, pour de la formation. Si la direction trouve une secrétaire, ce budget pourrait servir à payer la personne.

IL EST PROPOSÉ PAR Marylise Goyette et Gabrielle Gélinas d'ADOPTER le budget du CE.

ADOPTÉ
CE-2025-0924-006

15. Formation obligatoire pour les nouveaux membres du conseil d'établissement

Margarita Solis explique que c'est une formation obligatoire pour les nouveaux et un bon rafraîchissement pour les autres membres. Elle enverra à tous un lien pour avoir accès à la capsule de formation. Elle a besoin, pour la prochaine rencontre, que les membres aient signé le formulaire du visionnement.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/administration-encadrements/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

16. Plan de lutte à la violence

Benoit Langlois indique aux membres que le CE doit adopter le plan de lutte. Il explique comment le comité est formé et souhaite y ajouter des élèves. Le mandat de ce comité est de mettre le canevas fourni par le Ministère aux couleurs de l'école, à la lueur des données recueillies. Il faut aussi améliorer le plan sur du long terme. Nous avons une obligation de déclarer les actes de violence dans le logiciel Evio. La confidentialité reste un enjeu très important à respecter. Tous les membres de l'équipe-école ont le devoir d'intervenir quand ils sont informés d'une situation puis l'équipe de TES et de direction consignent et interviennent. À noter toutefois des enjeux de délais de réponse avec les partenaires.

Le directeur explique que le sondage EQSVR devra être administré en 25-26 pour vérifier le sentiment de sécurité ressenti tant par les élèves que par les membres du personnel.

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Bondu d'ADOPTER le plan de lutte.

ADOPTÉ
CE-2025-0924-007

17. Demande d'autorisation de sorties à moins de 2 km

Chaque année, les membres se prononcent sur les sorties à distance de marche.

IL EST PROPOSÉ PAR Mélanie Vaillancourt d'APPROUVER les sorties à moins de 2 km.

APPROUVÉ
CE-2025-0924-008

18. Sorties ou activités culturelles et éducatives

Benoit Langlois présente séance tenante les différentes activités proposées par l'équipe-école. Pour les prochaines rencontres, les membres recevront toutes les informations au préalable. Il précise que le CE doit approuver les sorties ou activités pour des questions d'assurance.

Voici la liste et les dates des activités :

- Pièce de théâtre au Cégep St-Jérôme pour le groupe 51 le 24 novembre ; aucun frais
- Camp leadership du conseil d'élèves le 1^{er} octobre ; aucun frais
- Formation du conseil d'élèves à AN Morin le 13 novembre ; budget ADPEC
- Halloween le 31 octobre pour toute l'école l'après-midi ; budget 15028
- Jour du souvenir + musée le 11 novembre ; budget sorties culturelles
- Lancement de La deMOIs'aile le 24 octobre (collation) ; budget 15028
- Conférence La deMOIs'aile le 6 octobre p2 ; aucun frais
- Basket parascolaire tous les matins avant l'école ; 235\$ / élève
- Brigade culinaire les mardis après l'école ; aucun frais
- Activité Donjon & Dragon sur l'heure du diner ; aucun frais pour les élèves
- Méditation et relaxation sur l'heure du diner ; aucun frais pour les élèves
- Volleyball parascolaire les soirs après l'école ; 235\$ par élève
- Projet l'Aventure au parc de Val-David ; gratuit grâce à Loisirs Laurentides
- Projet Ose au parc à Val-David ; gratuit grâce au PREL
- Sorties aux environs pour Caps-Défis
- Sortie aux pommes des élèves TSA ; financement Café TSA coche
- Portes ouvertes Cégep St-Jérôme et Lionel-Groulx les 5 et 12 novembre
- Explo FP pour les élèves de secondaire 3 au CFP des Sommets, EHDL, CFP l'Horizon
- Exploports : voile, randonnée, danse, gym, fatbike, ski de fond/raquette, escalade, basket, frisbee ; 335\$ / élève déjà compris dans les frais scolaires

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Bondu d'ADOPTER l'ensemble des activités énumérées.

APPROUVÉ
CE-2025-0924-009

19. Sujets divers

19.1 Les substituts n'ont pas reçu la première communication de Benoit. Ils sont maintenant intégrés à la liste de distribution.

19.2 Ce point a été traité en point 7.3.

19.3 Levées de fonds de l'ODA jusqu'en décembre :

- Emballage dans les supermarchés de la région
- Marathon Petit train du Nord
- Marché de Noël
- Quillethon
- Vente de fromages et café

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Claude Paquette secondée par Gabrielle Gélinas d'APPROUVER les levées de fonds pour l'ODA

APPROUVÉ
CE-2025-0924-010

19.3 Nathalie Nadeau présente les levées de fonds pour les sports parascolaires : cantine avec vente d'aliments pour les joueurs et les visiteurs, vente de coton-ouaté et autres articles à l'effigie de nos équipes. Une démarche de recherche de commandites va avoir lieu pour financer le sweat-shirt pour le basket.

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Claude Paquette d'APPROUVER les levées de fonds pour le basket parascolaire.

APPROUVÉ
CE-2025-0924-011

IL EST PROPOSÉ PAR Mélanie Vaillancourt d'APPROUVER les levées de fonds pour le football parascolaire.

APPROUVÉ
CE-2025-0924-012

IL EST PROPOSÉ PAR Mélanie Vaillancourt d'APPROUVER les levées de fonds pour le volleyball parascolaire.

APPROUVÉ
CE-2025-0924-013

20. Levée de l'assemblée
.....

Margarita Solis remercie les membres. Nathalie Diotte propose la levée de l'assemblée à 20 h 13.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2025-0924-014

Margarita Solis, présidente